



ASSOCIATION NATIONALE DES RESERVISTES DE L'INFANTERIE (ANORI)

L'ASSOCIATION DE TOUS LES FANTASSINS

En ce début du troisième millénaire, l'ANORI poursuit son essor, pleinement tournée vers l'avenir.

Prenant en compte l'évolution des forces armées et particulièrement des réserves, tout en perpétuant l'action des ses Anciens et leurs traditions en ayant la volonté d'être toujours au service de la France avec la fierté de ses membres d'être fantassins, l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (héritière de l'Association Nationale des Officiers de Réserve d'Infanterie créée en 1963, elle-même issue d'une association née entre les deux guerres mondiales) rassemble tous les fantassins quels que soient leur grade et leur subdivision d'Arme.

Qu'ils soient officiers, sous-officiers ou militaires du rang, qu'ils soient fantassin métropolitain, colonial, chasseur, parachutiste, légionnaire, zouave ou tirailleur, tous partagent le même idéal et sont pénétrés de l'esprit fantassin qui va bien au-delà des galons et des soutaches. Tous sont membres de la grande famille de l'Infanterie.

L'ANORI est l'association de tous les fantassins et est un vecteur de l'image de l'Infanterie. Elle base son action sur la camaraderie et la solidarité des fantassins dans la fierté de leur Arme et la cohésion active - réserve.

Tout au long de l'histoire, les fantassins ont servi la France avec honneur, courage et compétence. Dans le respect des traditions, ils se veulent être des hommes et des femmes d'aujourd'hui prêts à relever les défis du futur.

Aujourd'hui, l'ANORI s'adresse à tous les fantassins et les invite à la rejoindre, même s'ils avaient perdu depuis longtemps le contact avec leur régiment ou les réserves.

Rejoignez l'ANORI !

Pleinement représentative de tous ceux qui ont ou ont eu l'honneur de servir dans l'Infanterie et ses réserves, elle est une association moderne et dynamique, reflet de l'Infanterie française du troisième millénaire.

VIVE L'INFANTERIE !

Lieutenant-Colonel (R) Patrice FICHET
Président de l'ANORI

Les activités de l'ANORI

Association nationale de réservistes, l'ANORI a des activités multiples qu'il n'est pas possible d'exposer ici en détail, ni de lister de façon exhaustive. Ses buts énumérés à l'article 2 des statuts (cf. ci-contre) permettent d'en avoir une idée d'ensemble. Certaines de ses missions et activités sont brièvement évoquées ci-dessous.

Dans ses rapports avec les autorités militaires, l'ANORI a deux points d'ancrage : l'École d'Application de l'Infanterie et la Délégation aux Réserves de l'Armée de Terre. En fonction des sujets traités, d'autres autorités peuvent être approchées, mais c'est essentiellement avec la "Maison Mère" de l'Infanterie à Montpellier que sont traités les problèmes spécifiques à l'Arme et avec la DRAT que sont examinés les dossiers propres à l'aspect réserve.

Porte-parole des réservistes de l'Infanterie, l'ANORI entretient bien entendu des relations avec les parlementaires et avec la Presse. Elle est également en contact avec nombre d'associations, principalement à caractère militaire.



Dans son rôle de réflexion et de proposition, l'ANORI travaille au sein de son conseil d'administration ou de groupes de travail. Parmi les différents thèmes actuels figurent notamment : la défense territoriale, le recrutement des réservistes de l'Arme, la promotion de l'Infanterie, les traditions, le devoir de mémoire et le maintien de l'esprit fantassin chez les réservistes. Les groupes de travail sont ouverts à tous les membres.

L'ANORI est aussi présente dans les activités "terrain" du mouvement associatif des réserves. Ses adhérents participent aux raid-commandos et aux activités montagne organisées sous l'égide de l'UNOR et de la FNASOR. La liste peut être consultée sur le site internet de l'UNOR (www.unor.org). De même, de nombreux fantassins participent aux compétitions militaires de la CIOR et de l'AESOR.

Un bulletin est publié plusieurs fois par an par l'ANORI et est diffusé à tous ses adhérents. Il est l'organe de liaison et d'information de l'association, qui rend également compte de ses activités dans "Armée et Défense", la revue de l'UNOR.

Le devoir de mémoire, l'histoire, le respect des traditions sont un élément important dans la vie de l'ANORI, comme dans celle de tout fantassin. Elle s'attache notamment à perpétuer la célébration de la Saint-Maurice, patron des fantassins, à Paris, parallèlement à la Fête de l'Infanterie à Montpellier.

L'ANORI travaille aussi en étroites relations avec l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie, lequel est implanté à Montpellier.

En liaison avec les grandes associations de réservistes, UNOR, FNASOR, ANRAT, et avec les amicales régimentaires et de subdivision d'Arme, l'ANORI se veut le lieu de rassemblement et de convergence de tous les fantassins au service de l'Infanterie, des réserves et de la France.

Les buts et les membres de l'ANORI

Article 2 des statuts : Les buts de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie sont de :

- resserrer les liens de camaraderie et de solidarité entre les réservistes de l'Infanterie et développer parmi eux l'esprit de corps et d'Arme ;
- contribuer à la cohésion entre militaires d'active et de réserve ;
- défendre et promouvoir les intérêts moraux, matériels et professionnels de ses membres ;
- promouvoir l'Arme de l'Infanterie ;
- aider au recrutement et à la reconversion ;
- assurer le devoir de mémoire spécifique à l'Infanterie et la perpétuation des traditions de l'Arme ;
- promouvoir l'esprit de défense et les valeurs qui s'y rattachent ;
- assurer le lien Société Civile-Armée ;
- participer à l'information des réservistes et des citoyens ;
- contribuer au développement harmonieux et au resserrement des relations employeurs-réservistes-Armée-familles ;
- représenter les fantassins auprès des autorités civiles et militaires ;
- représenter les fantassins auprès des autres organisations de réservistes.

Article 4 : Pour faire partie de l'association, il faut être ou avoir été réserviste de l'Infanterie ou servir ou avoir servi dans l'Infanterie.

Article 5 : Une association de fantassins ou une amicale régimentaire peut aussi s'affilier à l'ANORI.

Si vous partagez ces buts et remplissez l'unique condition pour être membre, l'ANORI est votre association.

ADHEREZ !

La solidarité des réservistes

La solidarité entre les réservistes est l'un des objectifs essentiels de l'ANORI.

Outre le réseau de camarades de l'Infanterie, l'ANORI peut avoir recours à des associations amies actives dans les domaines de l'action sociale et de l'emploi.

L'**ASUNOR** (Action Sociale de l'Union Nationale des Officiers de Réserve) peut accorder des aides financières aux camarades en difficulté. Il s'agit de donner une réponse, certes partielle, mais rapide, à un coup dur. Les demandes de secours doivent être transmises par le président de l'ANORI.

L'ASUNOR peut également mettre à disposition deux appartements à Nice à des prix très avantageux pour des séjours de convalescence, de remise en forme, voire de vacances. La demande d'attribution de ces logements doit être visée par le président de l'ANORI (renseignements auprès de l'ASUNOR : 12 rue Marie Laurencin 75 012 Paris (tel : 01 43 47 40 16).

Les **Carrefours pour l'Emploi** sont susceptibles de vous aider pour une recherche d'emploi.

Pour vous renseigner, écrivez en vous recommandant de l'ANORI à M.G. Béranger, délégué général des Carrefours pour l'Emploi : 6 rue Laroche Jaquelin 78 100 Saint-Germain en Laye (tel : 06 63 84 25 55 ou 01 34 51 25 55).

Solidarité Défense a pour but de contribuer à resserrer les liens entre la société civile et la communauté de défense en participant activement aux manifestations de solidarité collective traduisant le soutien de la Nation, en particulier au profit du personnel engagé dans les opérations extérieures et en fournissant des soutiens personnalisés visant à redonner aux victimes, blessés graves et familles de tués, la capacité de reprendre une vie privée et professionnelle autonome, active et digne.

Dans le cadre des conventions entre Solidarité Défense, l'UNOR et la FNASOR, l'ANORI est prête à répondre aux demandes d'intervention de Solidarité Défense (contacts avec les blessés et les familles, soutien moral, soutien administratif, aide à la recherche d'un emploi, d'un logement) et peut lui signaler des cas, qu'il concernent des militaires d'active ou de réserve.

**Le site internet
de l'ANORI
est opérationnel !**

<http://anorinfanterie.free.fr>

Nouveau moyen de communication de l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie, <http://anorinfanterie.free.fr> vous informe sur l'association, ses buts et ses activités, mais aussi sur l'Infanterie et les réserves. Notamment, vous y trouverez le programme d'activités mis à jour en permanence. Désormais, vous pouvez aussi joindre l'ANORI par courriel à : anorinfanterie@free.fr

Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie A.N.O.R.I.

Accueil	L'Association	Les Activités	Les Traditions	Partenaires et Liens	Contacts	Accès restreint
---------	---------------	---------------	----------------	----------------------	----------	-----------------

Actualités

Article Réserves :
La réserve opérationnelle au 27ème BCA

Saint Maurice 2006 :
Les célébrations de septembre 2006

Reportages :
50ème anniversaire du 3ème RPC (3ème RPIMa)

Drapeau CHERCHELL :
Un succès pour l'ANORI

Histoire du 76ème RI :
La généalogie d'un grand régiment

<http://anorinfanterie.free.fr>



© Droits réservés - ANORI 2005-2006



[nous contacter](#) - [nous rejoindre](#)
[le programme des activités](#)
[le mot du président](#)
[les buts de l'association](#)



L'ANORI est affiliée à l'Union Nationale des Officiers de Réserve
et à l'Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre



